

Administrateur de Programme - Application Mobile

- Tâches de l'administrateur de programme via l'application mobile
- Âge recommandé pour l'utilisation de l'application

Tâches de l'administrateur de programme via l'application mobile

Question

Les administratrices et administrateurs peuvent-ils effectuer des tâches sur l'application mobile?

Réponse

Oui, toutes leurs tâches peuvent être effectuées sur l'application mobile.

Âge recommandé pour l'utilisation de l'application

Question

Quel est l'âge recommandé pour les utilisatrices et utilisateurs de l'application?

Réponse

Nous recommandons que les membres soient âgés d'au moins 10 ans, mais, préférablement, de plus de 12 ans.

Veillez noter que bien qu'il s'agisse de l'âge recommandé, le système n'empêche pas le programme de faire participer des enfants plus jeunes et de leur donner accès à l'application mobile ou à la plateforme.